



## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 29 juin 2022

**Présents :** Mmes Laurence ARTERO-MOREL, Nathalie ARTIGNAN, Brigitte CASADO-JAILLET, Hélène DEVILLER, Marie-Antoinette FISHER, Sophie LAUX-ROBERT, Jocelyne PY, Marjorie RIBES  
M.M. Frank ALEXIS, Paul AMOUROUX, Stéphane BEDEL, Aurélien DALOZ, Yves LEGUAY, Bertrand LEMOIGNE, Philippe LORINQUER, Jean-Claude PINTÉGNÉ, Josian RIBES, Pierre TROUCHE

**Procuration :** Mme Anne-Marie ANTERRIEU a donné procuration à Mme Hélène DEVILLER  
Mme Stéphanie GAUTIER a donné procuration à M. Philippe LORINQUER  
M. François BONHOMME a donné procuration à M. Josian RIBES  
M. David HURTADO a donné procuration à Mme Nathalie ARTIGNAN  
M. Yannick SERIN a donné procuration à M. Yves LEGUAY

**Absent :** -

**Secrétaire de séance :** Nathalie ARTIGNAN

Nombre de Membres  
En exercice : 23  
Présents : 18+5 proc.  
Votants : 23

Date convocation  
24/06/2022  
Date d'affichage  
24/06/2022

Acte rendu exécutoire  
Date transmission à la  
Préfecture le 01/07/2022

Le Maire,  
**Josian RIBES**



### **Objet : Validation des projets à réaliser dans le cadre du budget participatif 2022**

Monsieur le Maire rappelle que le dépouillement concernant les projets à réaliser dans le cadre du budget participatif 2022, pour lequel un montant de 10 000€ a été alloué par la Commune, a donné les résultats suivants :

- 112 bulletins ont été déposés dans les urnes en Mairie ou à la Maison des Sports entre le 21 mai et le 30 mai 2021 (dont 6 bulletins non conformes et 106 bulletins conformes) ;

- Projet 1 : Sport en plein air 12 voix
- Projet 2 : Fleurissement des entrées de village 8 voix
- Projet 3 : Balcons fleuris sur rue 10 voix
- Projet 4 : Fresque des colonnades 34 voix
- Projet 5 : Support d'information historique 42 voix

Les projets sont retenus par ordre décroissant (projets ayant reçu le plus de vote en premier et ainsi de suite) jusqu'au dernier projet finançable dans l'enveloppe allouée au budget participatif.

Aussi, les 4 projets retenus sont les suivants :

- 1<sup>er</sup> : le projet 5 : Support d'information historique sous la forme d'un circuit de visite (montant de 1 850€)
- 2<sup>ème</sup> le projet 4 : Fresque des colonnades (montant 1 730€)
- 3<sup>ème</sup> le projet 1 : Sport en plein air (4 150€)
- 4<sup>ème</sup> le projet 3 : Un jardin fleuri (2 000€)

Le montant global des projets retenus est de 9 730€. Ces projets seront mis en œuvre par les services de la commune. Les porteurs de projets seront associés à la réalisation de projets.

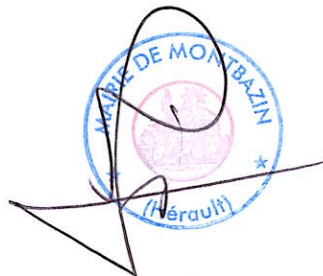
Le Conseil Municipal, entendu l'exposé qui précède, et après en avoir délibéré à l'unanimité moins 2 votes contre (Yves LEGUAY et Yannick SERIN, au regard notamment du retard de réalisation des projets de 2021) :

Accuse de réception en préfecture  
034-213401656-20220629-2022-DELIB-18-DE  
Date de publication : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

- Valide les résultats concernant les projets à réaliser dans le cadre du budget participatif 2022.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Josian RIBES



Accusé de réception en préfecture  
034-213401656-20220629-2022-DELIB-48-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022